LES RECHERCHES DUR LE TERRITOIRE DES COMMUNES DE CHAUX DES CROTENAY ET DE CRANS AU COURS DES DERNIERES ANNERS

Cette région, trop vite considérée comme un site archéologiquement nul, apparaît au contraire comme renfermant des vestiges d'un intérêt certain, dont on peut dresser un inventaire. Voici par exemple les découvertes les plus importantes faites dans les dernières années, et qui donnent l'idée d'une richesse archéologique d'autant plus digne d'intérêt qu'elle était inconnue ou méconnue.

I - VESTIGES D'UNE CIVILISATION PROTO-HISTORIQUE SUR L'EPERON BARRE DE LA CHAUX-DES-CROTENAY.

1) Mur de caractère "cyclopéen"

Le plateau central, au sud du hameau de Cornu, est bordé par un mur de caractère "cyclopéen" fait de très gros éléments, dont le tronçon le mieux conservé se suit encore sur 400 m. Ce mur n'a rien à voir avec les limites médiévales de la seigneurie de la Chaux-des-Crotenay; son aspect "cyclopéen' incite plutôt à le faire remonter à l'époque proto-historique. La technique, qui est celle de la pierre sèche, révèle une certaine habileté dans la pose des matériaux lourds, avec utilisation de pierres de calage pour assurer l'horizontalité des assises. Les blocs n'ont pas été transportés, mais ils ont été pris sur place, arrachés aux bancs rocheux des lésines.

En coupant en deux l'éperon barré de Chaux-des-Crotenay, le mur sépare le plateau central de la dépression de Cornu et de la zone forestière qui se développe au nord. Le plateau, au sud du mur, est lui-même divisé en deux parties par un second mur, dont le tronçon le mieux conservé se voit au sud-est de la piscine. Ce mur divisionnaire s'établit parallèlement au mur principal dans la combe qui prend naissance au col séparant la Montagne Ronde des Petits Epinois. En amont, cette combe est barrée, à proximité de la route touristique, par des plates-formes en pierres sèches construites sur chaque ressaut de terrain, établissant une défense sur toute la largeur de la combe.

2) Voie antique.

Cette voie, totalement ignorée par les gens du pays, n'était marquée sur aucun des anciens plans ni sur aucun des anciens cadastres. Elle avait en partie disparu sous les pâturages ou sous les arbres épineux. Elle prend naissance aux Abattois, à la cote 741. Il y a là un espace clôturé par un mur en pierres sèches posé sur le sol naturel, formant une enceinte trapézoîdale (110 de longueur et 45 m de largeur moyenne) qui renfermait des "dispositifs à écoulement", dispositifs en forme de U, dont les branches sont orientées

vers l'est. La voie se dirige vers le carréfour des "Quatre Chemins" distant de 445 m. Sur ce parcours, qui s'établit parallèlement au mur de caractère "cyclopéen", la voie prononce, à deux endroits, un double coude pour contourner des groupements de monuments culturels en pierres sèches. Elle traverse ensuite les Chaumelles, où on la suit à travers les buissons ; elle se dédouble à proximité d'une petite combe. A cet embranchement a été élevée une curieuse construction basse en pierres sèches, à deux compartiments. Les branches de la voie dédoublée viennent border la petite combe, au-dessus de laquelle elles s'établissent en balcon, grâce à la construction d'un puissant mur de soutènement.

Aux abords des bâtiments du Centre de vacances des Messageries Maritimes, la voie passe sur un talus expressément construit pour elle- sur lequel s'est effondrée une grande pierre à sommet triangulaire. L'hypothèse que cette pierre a pu âtre primitivement dressée verticalement au bord de la chaussée se fonde sur une observation faite aux Chaumelles : là, à l'endroit où la voie contourne un mamelon accessible par des marches taillées dans le roc, une grande pierre à sommet triangulaire est également tombée sur la chaussée, mais il a été possible de retrouver son emplacement en dégageant l'alvéole où s'encastrait son talon.

Considérée dans tout son développement, ce qui caractérise cette voie, c'est son travé marqué de nombreux coudes qui ne se justifient pas pour la commodité du cheminement et ne s'expliquent qu'en fonction de la liaison qu'on a voulu établir entre plusieurs organisations de munuments en pierres sèches qui montrent une destination culturelle, la question pouvant se poser d'une relation avec la civilisation celtique.

II - TEMOIGHAGES D'UNE OCCUPATION ROMAINE EN BORDURE DE LA COMBE DE CRANS

dear carties car un second cur, don't le tropcon la sieux ocuseres as voit su

Au lieu-dit Le Rochet, en bordure de la combe de Crans, au voisinage de la cote 658,0 et près d'une mare, s'étend un champ appartenant à M. TISSOT. Trois buttes y avaient déjà été remarquées, qui faisaient penser à des tumulus. Des sondages ont permis de vérifier que ces structures n'étaient pas proto-historiques, comme en témoigne le mobilier découvert, tessons romains et clous forgés. Les buttes se sont révélées être des plates-formes auxquelles s'articulaient trois puissants murs transversaux qui barraient le champ. L'une des plates-formes était artificielle : un noyau circulaire avait été construit en pierres sèches sur le sol rocheux préalablement mis à l'horizontale. L'ensemble présentait un caractère militaire.

A 100 m au sud de cette organisatin, sur la langue de terre qui s'étire entre un long mur formant rempart à l'ouest et un escarpement à l'est, ont été recueillis sur le roc, sous une faible couche d'humus, de nombreux tessons, un grand nombre de clous forgés et une clé romaine en excellent état. Celle-ci a été datée du 1er S. av. J.C. par le Conservateur du Musée le Secq des Tournelles à Rouen ; le Surintendant des Antiquités de Naples a pu préciser que des clés d'un type exactement semblable avaient été trouvées dans les ruines de Fompéi.

Parmi les tessons, un des lots les plus importants était constitué par des débris de céramique à couverte noire. On a pu reconstituer le fond d'une patère de Campanienne B. Ce lot se distingue par trois particularités:

- Il a été trouvé largement en dehors de la zone de Franche-Comté où l'on a jusqu'ici découvert des vestiges romains.
- Il n'est en relation ni avec une villa, ni avec un établissement agricole antiques.
- Il présente une ancienneté par rapport au gallo-romain recueilli dans les fouilles du Jura et il offre une documentation exceptionnelle pour l'étude de la pénétration des céramiques méditerranéennes en Gaule encore indépendante.

(Ce texte est dû à M. André BERTHIER, Corregiondant de l'Institut.)